

# Les zones de tension dans la participation des associations de lutte contre la pauvreté à la politique en matière de pauvreté

## Résumé détaillé

*Bea Van Robaeys  
Danielle Dierckx  
Jan Vranken*

---

### **1. Introduction**

En matière de lutte contre la pauvreté, il se pose un paradoxe important entre la constatation théorique que les pauvres ne sont pas ou très peu en mesure de changer eux-mêmes leur situation et le discours politique, dans lequel la participation des pauvres prend une place de plus en plus éminente.

Il existe en Belgique environ une centaine d'associations au sein desquelles des pauvres se réunissent afin de tenter de peser sur les décisions politiques. En même temps, divers instruments politiques ont été créés en vue de rendre possible la participation des pauvres aux politiques qui les concernent. On pense par exemple au Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, à l'adoption du décret flamand relatif à la lutte contre la pauvreté, et à la reconnaissance structurelle en son sein des Associations où les Pauvres prennent la Parole. Cependant, selon la théorie, un groupe qui est 'impuissant' et défavorisé sera difficilement en mesure de s'organiser et d'exercer une influence.

Comment faut-il comprendre ce paradoxe ? Les pauvres disposent-ils malgré tout des ressources nécessaires qui leur permettent de se mobiliser et d'infléchir une politique ? Ou est-ce plutôt l'évolution de la politique en la matière qui explique la naissance, le développement et le fonctionnement des associations ?

Dans le cadre de cette enquête qualitative préliminaire, nous voulons clarifier la pratique de participation politique que manient les associations de lutte contre la pauvreté. Nous voulons établir qui sont ces associations qui se présentent comme des interlocuteurs importants dans la politique de lutte contre la pauvreté. Nous examinons le profil de cette pratique de lobbying et nous nous posons la question de savoir quels sont les objectifs des associations, et quels sont leurs résultats effectifs. Quels moyens les associations de lutte contre la pauvreté ont-elles dû mobiliser pour répondre aux invitations des autorités de participer à la prise de décision ? Quelles initiatives ont-elles mis en œuvre afin d'attirer l'attention des autorités en vue de voir inscrire leur préoccupations à l'agenda politique ? Afin

de mieux comprendre le phénomène de la participation par un groupe exclu, nous recherchons également les éléments-clés qui peuvent expliquer la participation et son succès ou son échec. Comment les associations de lutte contre la pauvreté ont-elles vécu cette participation à la prise de décision ? Quels facteurs interviennent dans une participation réussie – ou du moins perçue comme telle – et quels facteurs la freinent ? En dressant une cartographie des facteurs de succès et d'échec, nous espérons stimuler le dialogue concernant les conditions d'une collaboration de qualité entre les associations de lutte contre la pauvreté et les diverses autorités. C'est notamment pour cette raison que nous avons également examiné les pièges que révèle déjà la pratique de la participation politique.

Afin de réaliser ces objectifs et de formuler une réponse aux questions de cette enquête, nous avons opté pour une enquête qualitative. Dans une première phase de recherche, nous avons interrogé 127 organisations de lutte contre la pauvreté par le biais d'une enquête écrite. 80 de ces associations ont accepté de collaborer. Dans une seconde phase, nous avons réalisé des interviews au sein de 34 associations, choisies sur base de différents critères de sélection.

Dans ce résumé, nous présentons les résultats de cette enquête selon la structure du rapport de recherche détaillé. Nous parlerons successivement 1) de la nature des associations de lutte contre la pauvreté, 2) de leur place dans la politique en matière de lutte contre la pauvreté, 3) leur structure financière, 4) de leurs activités et stratégies, 5) des acteurs impliqués, 6) des effets internes et externes, 7) des facteurs de succès et d'échec, et 8) des pièges et des zones de tension. Les recommandations politiques que nous avons formulées sur base de ces éléments sont à chaque fois intégrées au texte.

## **2. Qui sont-ils et que font-ils ?**

On peut considérer les associations de lutte contre la pauvreté comme un nouveau mouvement social en développement. Les associations qui en font partie ont un objectif commun qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette recherche, à savoir influencer sur la prise de décision de façon à ce que la politique en matière de lutte contre la pauvreté devienne plus efficace.

A partir des éléments qui sont mentionnés dans les théories sur les mouvements sociaux, et sur base de notre connaissance (préalable) concernant les associations de lutte contre la pauvreté (du moins une partie d'entre elles), nous avons formulé, dès le départ de cette enquête, un certain nombre d'hypothèses à propos de la nature du mouvement de lutte contre la pauvreté. Les associations qui en font partie seraient diverses sur le plan de l'ampleur et des moyens (financiers), et elles fonctionneraient plutôt à petite échelle et de manière décentralisée. Pouvons-nous le confirmer ?

Nous avons interrogé les associations à propos des caractéristiques suivantes : leur création et leurs initiateurs, leur rayon d'action et leur distribution territoriale, le nombre de leurs effectifs et le type de membres, et leurs moyens financiers. Ici, la diversité s'est manifestée très clairement. Les informations sur leur rayon d'action confirme notre hypothèse, à savoir que ces associations sont le plus souvent modestes et travaillent à un niveau local. Pour le reste, la combinaison des trois autres caractéristiques d'organisation (finances, présence de professionnels et période de création) nous a permis d'identifier deux types d'associations, que nous avons appelés, de façon aussi neutre que possible, 'type 1' et 'type 2'. Les associations qui portent l'étiquette de 'type 1' ont le plus souvent été créées récemment et disposent de moyens financiers réduits (moins de 25.000 €). Quant aux associations appartenant au 'type 2', il y a beaucoup de chances qu'elles existent depuis plus longtemps, qu'elles disposent annuellement de plus de 25.000 € et que des professionnels soient associés à leur fonctionnement.

Pour ce qui est des activités de ces associations, notre recherche confirme l'hypothèse selon laquelle elles combinent des activités identitaires et instrumentales. La composante *identitaire* concerne la formation et le renforcement de l'identité individuelle et de groupe des pauvres qui sont membres de l'association. Les activités qui sont organisées dans cette perspective sont des buts en elles-mêmes. Ainsi, on organise des activités de rencontre dans le seul but de la rencontre, sans autre objectif externe. Dans la composante *instrumentale* des activités, au contraire, il y a bien un objectif externe. Cette composante regroupe toutes les activités de ces associations visant à influencer sur la politique. Un tiers de ces associations consacre au maximum 10% de son temps au lobbying. Trente pour cent des associations investissent maximum 30% de leur temps dans cette activité. 29% des associations y consacrent au moins la moitié de leur temps. De plus, nous avons constaté qu'on fait plus de lobbying en Flandre qu'en Wallonie. Une présence plus importante de professionnels n'entraîne donc pas automatiquement plus de lobbying. Par contre, la présence de professionnels est citée comme ressource supplémentaire lorsqu'il s'agit de faire du lobbying (voir ci-dessous).

Il s'avère donc que le gros des activités des associations est (encore) de nature identitaire. Par la rencontre, les formations et le soutien individuel, les membres échangent des expériences, et acquièrent des compétences et un contrôle accru de leur vie. Toutes les associations attachent une grande importance à ces activités. Certaines y voient même la condition nécessaire pour pouvoir faire du lobbying. Quelle que soit l'importance des activités identitaires dans les considérations sur les associations de lutte contre la pauvreté, elles ne sont pas le sujet des analyses de cette recherche. En effet, notre recherche se

concentre sur le lobbying. Pourtant, il ne faut pas négliger l'importance du renforcement identitaire.

*Recommandation politique – La dimension identitaire doit être suffisamment reconnue et insérée dans les critères de reconnaissance des associations de lutte contre la pauvreté.*

### **3. Une place pour les associations dans la politique de lutte contre la pauvreté ?**

Afin de bien comprendre la participation des pauvres à la politique en matière de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de se faire une image non seulement des associations de lutte contre la pauvreté, mais également de la politique en la matière. Il s'agit là d'une information de fond indispensable pour examiner les tentatives des associations d'influer sur la politique. Notre enquête esquisse par conséquent les contours et l'histoire de cette politique et vérifie de quelle manière les pauvres ont été impliqués dans sa définition. La reconstitution sommaire de la politique en matière de lutte contre la pauvreté indique une présence accrue des associations dans sa définition au cours de ces dernières décennies. Sans suggérer un lien de cause à effet, nous remarquons néanmoins que dans le même temps, la vision politique et la base normative de la politique ont changé de nature. La définition de la pauvreté en tant que problème multidimensionnel a gagné du terrain. La politique de lutte contre la pauvreté, en réponse à cette évolution, est devenue plus complexe, et la charité a cessé d'être la (seule) base des mesures de lutte contre la pauvreté. De plus en plus, les autorités se sont mises à reconnaître l'importance de la connaissance et de l'information de terrain en tant que sources cruciales pour une meilleure politique.

Le fait que les associations de lutte contre la pauvreté se soient faites de plus en plus présentes sur la scène politique et que plusieurs structures de participation soient actuellement disponibles confirme également que les autorités sont disposées à créer un espace pour leur participation. Notre revue de la littérature démontre en effet que les associations ne disposent pas ou peu des instruments de pouvoir classiques afin de conquérir elles-mêmes cet espace. Le soutien d'alliés au sein des autorités et l'existence d'instances de participation structurelles ont par conséquent été identifiés dans notre enquête comme des ressources externes.

*Recommandation politique – Puisque les associations de lutte contre la pauvreté disposent d'un faible pouvoir politique et ne sont pas des acteurs électoraux de poids, une attitude obligeante de la part des politiciens et des fonctionnaires est essentielle. Les responsables politiques doivent également faire preuve de leur engagement en assistant aux activités d'associations et en les invitant à leurs propres activités, y compris et surtout leurs activités qui ont une influence formelle sur la politique.*

#### **4. Constitution d'un capital social et culturel comme préparation à la participation politique**

L'ouverture et l'obligeance des diverses autorités constituent une ressource externe importante pour la participation politique. Cependant, cela ne suffit pas. Un mouvement de lutte contre la pauvreté ne peut apporter de contribution à la politique que s'il dispose de ressources internes suffisantes, ce que nous appelons le capital économique, social et culturel. Le capital économique des associations se compose, outre des dons de particuliers et d'entreprises, surtout de subsides des autorités. Le capital social se construit par l'élaboration de réseaux sociaux internes (entre les différentes associations) et externes. Beaucoup d'efforts sont investis dans l'élaboration de ces réseaux. Presque toutes les associations sont membres d'un réseau régional d'associations. Au niveau des provinces et des villes, la mise en place de synergies est également en plein essor. Les réseaux sociaux externes englobent notamment des organisations d'aide et de services sociaux, des offices du logement, des associations de locataires et des organisations de quartier. En même temps, ces synergies entraînent une aide sociale externe.

*Recommandation pour les associations – Grâce à l'élaboration de collaborations entre associations, celles-ci renforcent leur position en vue de faire du lobbying. La synergie avec des partenaires externes assure le soutien social externe nécessaire pour compenser le manque de pouvoir.*

*Recommandation politique – Stimuler les synergies externes par la réglementation. La responsabilisation des acteurs qui n'ont pas la lutte contre la pauvreté pour objectif principal, mais qui peuvent néanmoins jouer un rôle dans ce domaine, est notamment du ressort des autorités.*

La constitution d'un capital culturel est un autre élément important. Nous revenons à ce propos à l'importance d'activités axées sur l'identité. Celles-ci permettent de rassembler et d'élaborer des expériences et des connaissances concernant la pauvreté. L'analyse des problèmes et la formulation de solutions sont cruciales à cet égard et servent de base à la participation politique. Ce capital culturel est indispensable pour pouvoir assurer une contribution au processus politique. Presque toutes les associations formulent des recommandations politiques à partir de ce capital de connaissances de terrain. Seulement, l'élaboration de cette connaissance de terrain exige une telle énergie et un tel investissement de la part des associations qu'elles ne trouvent parfois pas le temps pour les activités de lobbying à proprement parler, et qu'elles sont contraintes de réduire ces activités à leur plus simple expression.

*Recommandation politique – Reconnaître que la connaissance de terrain constitue une ressource importante pour le développement d'une politique efficace de lutte contre la pauvreté – et d'une politique sociale – et prévoir suffisamment de temps et de subsides pour élaborer ce capital.*

## **5. Activités et stratégies de participation politique**

Même si les nouveaux mouvements sociaux entretiennent souvent des relations plutôt antagonistes et conflictuelles avec les autorités, il existe aussi de plus en plus de mouvements sociaux qui se posent plutôt en partenaires par rapport aux autorités, comme le mouvement de lutte contre la pauvreté. C'est le cas pour la plupart des associations qui optent principalement pour l'organisation d'activités de dialogue et de sensibilisation. Les stratégies appliquées sont par conséquent rarement axées sur la confrontation, à quelques exceptions près. Ainsi, les activités de protestation sont nettement plus rares que les activités de dialogue.

Ce choix du dialogue est à replacer dans un cadre temporel et un certain contexte politique et institutionnel. Comme nous l'avons déjà dit, il existe actuellement au sein des diverses autorités une ouverture au dialogue. De plus, grâce à cette approche, la population cible demeure plus motivée à s'engager de façon durable. Cet argument illustre bien le caractère identitaire du mouvement social. Les activités qui sont déployées ne sont pas nécessairement celles qui garantissent le mieux une utilisation efficace des moyens pour atteindre un certain objectif. Le déploiement même de cette activité ait un sens pour les pauvres de l'association. Pourtant, certaines associations elles-mêmes tiennent à nuancer cette stratégie de dialogue. Obtiendrait-on de meilleurs effets en ne proposant pas la méthode du dialogue comme le seul et unique salut ?

*Recommandation aux associations – Il peut être intéressant de réfléchir à une diversité de stratégies d'influence politique et de lancer des expériences en ce sens.*

On constate également que les associations de lutte contre la pauvreté se concentrent principalement sur le lobbying auprès du niveau de pouvoir local et régional. Sur le plan local, cela se fait directement par le biais d'activités des associations individuelles. Au niveau régional, cela se passe en grande partie par l'intermédiaire des réseaux. Cependant, si l'on vérifie quels sont les niveaux qui ont des structures de dialogue largement formalisées où les associations et les autorités se rencontrent, on constate qu'il s'agit surtout des niveaux régional et fédéral.

*Recommandation politique – Au niveau local, il n’y a pas de directives qui favorisent la participation ou la définissent. Le gouvernement fédéral peut inciter les autorités locales – en concertation avec les autorités régionales – à intégrer le dialogue avec les associations dans un cadre plus structurel.*

## **6. Les acteurs : pauvres et non pauvres**

Dans les associations de lutte contre la pauvreté, des pauvres travaillent aux côtés de non pauvres ; ils y occupent des tâches différentes. Les pauvres sont au centre du fonctionnement de base. Ce sont les non pauvres qui rendent cela possible en soutenant le fonctionnement de groupe sur le plan méthodologique, pratique et administratif. Ils jouent un rôle essentiel en tant que moteur des organisations, surtout en ce qui concerne le lobbying.

Parfois, la collaboration entre personnes d’origines aussi différentes s’avère être un difficile exercice d’équilibre, une ‘danse sur la corde raide’. Est-il possible de briser cette relation de ‘non pauvre puissant’ à ‘pauvre non puissant’, et si oui, comment cela doit-il se faire ?

Dans certaines associations, ce sont les pauvres et leurs opinions qui occupent le devant de la scène, et les autres sont là en guise de soutien, tandis que d’autres associations préfèrent mettre l’accent sur l’apport d’un nombre de parties aussi élevé que possible dans la lutte contre la pauvreté. Surtout en Wallonie, on attache *proportionnellement* plus d’importance à la lutte commune de ‘citoyens’, tandis qu’en Flandre, on travaille plus souvent uniquement à partir des pauvres et de leurs connaissances.

Indépendamment du rôle que les pauvres jouent ou non au sein d’une association, il faut tout de même constater que les associations de lutte contre la pauvreté ne sont possibles que grâce à l’engagement de non pauvres, qui disposent à cet effet de compétences supplémentaires (d’organisation et de soutien affectif).

*Recommandation aux associations – Il faut être très conscient du rôle que les non pauvres jouent au sein de l’association à partir de leur propre origine sociale, leurs valeurs culturelles, leurs compétences et aptitudes politiques. Quel en est l’effet ? Est-ce que le danger est réel que les revendications des pauvres soient édulcorées, que des formes moins efficaces de protestation soient utilisées, qu’il soit question de paternalisme ? Une introspection honnête et consciente à ce sujet ne peut que bénéficier au fonctionnement de l’association.*

Il s’avère également que les associations de lutte contre la pauvreté établissent des contacts avec des organisations de la société civile. Cela fait également de ces dernières des acteurs

dans le processus de participation politique. Nous avons déjà défini cela comme un élément du capital social. Les organisations de la société civile disposent d'une expertise spécifique en ce qui concerne un ou plusieurs aspects de fond ou méthodologiques de la problématique de la pauvreté. Elles complètent la connaissance de terrain des associations de lutte contre la pauvreté par leurs connaissances (plutôt techniques) concernant, par exemple, des pistes en vue de pallier des blocages connus au moyen d'une modification de la réglementation.

## **7. Effets internes et externes**

Les associations de lutte contre la pauvreté recherchent à la fois des effets internes et externes. Ceci explique la particularité de leur approche et de leur méthodologie. Par les biais des activités de lobbying, elles entendent obtenir des effets substantiels. En même temps, leur activité doit servir à renforcer l'identité et, si possible, l'émancipation des pauvres. En donnant la parole aux pauvres, elles recherchent également un effet de démocratisation : elles introduisent les opinions d'une partie de la population (celle qui est affectée) dans le débat social et politique. Très souvent, elles obtiennent que des politiciens et autres personnages-clés prennent conscience de cette problématique. Cela est nécessaire pour créer chez eux l'ouverture nécessaire au dialogue d'une part, et d'en arriver à des mesures politiques de l'autre. C'est surtout en matière d'ouverture que plusieurs associations constatent un progrès. A cet égard, le fait d'armes le plus mémorable est sans aucun doute le décret flamand relatif à la lutte contre la pauvreté, qui prévoit une position claire pour les Associations où les Pauvres prennent la Parole. La plus grande déception concerne l'absence d'effets substantiels.

Même s'il existe actuellement différentes structures de participation, très formalisées ou semi-formalisées, dans lesquelles sont incorporées des garanties de participation effective et de suivi du résultat de ces processus, les associations ne jugent pas les possibilités offertes de façon univoquement positive. La seule création de structures de participation ne signifie donc en aucun cas que le travail est terminé.

*Recommandation politique – Il est important de libérer des personnes au sein des différentes autorités et départements afin d'opérer des changements au sein des autorités en vue de réaliser de façon effective des mesures de lutte contre la pauvreté (ainsi qu'une approche intégrale). Autrement dit, la disposition à agir doit être traduite en actions substantielles.*

*Recommandation politique – Etant donné la constellation spécifique des organisations de lutte contre la pauvreté, les formules de participation politique formelle doivent être repensées, en concertation avec les associations. Le langage, le temps et le suivi sont indubitablement des sujets importants à cet égard.*



On peut ajouter à cela que les associations interrogées dans le cadre de cette enquête n'ont pas mentionné toutes les initiatives de dialogue qui ont été organisées par les différentes autorités. Ces autorités pourraient avoir le sentiment, à la lecture du rapport d'enquête, qu'on les traite injustement et que leurs efforts ne sont pas appréciés. La question est cependant de savoir pourquoi les répondants n'ont pas mentionné ces initiatives. A cet égard, le nœud du problème est qu'il faut vérifier dans quelle mesure la communication concernant les initiatives mises en place est suffisante, et s'il existe un suivi efficace concernant les résultats enregistrés.

*Recommandation politique – Les autorités doivent prêter une attention rigoureuse à la communication et à la distribution d'information sur les initiatives de dialogue qu'elles mettent en place, ainsi que sur les résultats ainsi obtenus.*

## **8. Facteurs de succès et d'échec pour la participation politique**

Dans cette enquête, nous avons en premier lieu voulu comprendre les facteurs qui stimulent ou qui gênent la participation politique des associations de lutte contre la pauvreté. Il est bien établi que le mouvement de lutte contre la pauvreté constitue un cas particulier qui n'a que peu de similitudes avec les autres mouvements sociaux. La force du nombre, par exemple, qui est d'une grande importance dans notre système démocratique, ne représente en l'espèce pas grand-chose par rapport aux autres mouvements sociaux. Les associations tentent de pallier ce facteur d'échec en élaborant entre elles des accords de collaboration. Parmi les facteurs de succès, on peut identifier notamment : l'engagement de professionnels rémunérés, le développement de documents de qualité dans lesquels s'exprime le capital culturel – la connaissance de terrain – du mouvement, le suivi des contacts politiques, la force de la revendication unique et l'utilisation de témoignages sensibilisateurs.

L'analyse des facteurs nous renvoie une fois de plus à l'élaboration d'accords de collaboration, mais cette fois avec des alliés externes : la société civile, les autorités, ainsi que les médias. Le succès est donc largement déterminé par le facteur de durabilité. C'est certainement vrai en ce qui concerne les structures de participation existantes. Dans ce contexte, il est évidemment néfaste que les contacts avec les responsables politiques – et plus particulièrement les élus – et leur sensibilisation doivent être partiellement repris à zéro après chaque élection. Les bonnes relations entre les associations de lutte contre la pauvreté et les partis politiques pourraient pallier en partie les effets négatifs des élections, mais nos analyses démontrent que ces relations en sont encore à leurs balbutiements.

*Recommandation aux associations – Comme nous le disions plus haut, le succès de la participation politique peut être accru en élaborant des alliances avec des personnes au sein des diverses autorités, de la société civile, et des médias, ainsi qu’avec des partis politiques.*

*Recommandation politique – Si les autorités veulent réellement susciter une participation politique efficace, elles doivent tout faire pour mettre sur pied des initiatives durables.*

Comme les pauvres participent largement au mouvement de lutte contre la pauvreté, notre analyse a également mis en lumière des facteurs qui ont un rapport spécifique avec leur participation. Ici, le succès ou l’échec ont un rapport direct avec le temps, le langage et le suivi.

*Recommandation politique – Il est nécessaire de laisser aux pauvres le temps nécessaire pour assurer un suivi, et que ces conversations se fassent dans un langage compréhensible. Comme il s’agit d’un groupe social aussi particulier, il est d’autant plus nécessaire que les autorités accordent de l’importance à ces éléments : mieux que cela, si ces conditions ne sont pas remplies, la participation est vouée à entraîner de plus en plus d’effets négatifs plutôt que des effets positifs.*

## **9. Pièges, zones de tension et défis**

Dans la section précédente, nous avons identifié – contrairement aux attentes théoriques – plusieurs facteurs de succès. Cependant, nous souhaitons également faire place dans ce résumé aux pièges, aux paradoxes et aux éventuels effets négatifs que nous avons détectés sur base de nos analyses. En effet, une participation politique mal maîtrisée peut parfois échouer. Sur quels terrains la vigilance est-elle de mise ?

### **9.1 Trop de pression sur la marmite ?**

La participation politique peut mener à l’exclusion des plus pauvres par les associations de lutte contre la pauvreté. Plus le mouvement de lutte contre la pauvreté se montre fort dans l’arène politique, plus la pression de la performance pèsera sur les pauvres et leurs associations.

Il existe d'autre part le risque qu'une trop grande emphase sur le développement d'une identité, notamment par l'échange d'expériences, enferme les pauvres dans le cocon protecteur de ces associations.

La 'pression sur la marmite' fait également référence à un paradoxe : les associations de lutte contre la pauvreté veulent être associées autant que possible au processus politique, mais en même temps elles déclarent être débordées.

*Recommandation politique – Dans la réglementation, ainsi que lors du dialogue, les autorités doivent être attentives au poids de la composante identitaire. Le rassemblement nécessaire des connaissances de terrain est un travail qui exige de gros efforts et beaucoup de temps.*

## **9.2 Des tensions entre pauvres organisés et non organisés ?**

Corollairement se pose la question de savoir si la participation politique des pauvres ne peut se faire que par le biais d'associations de lutte contre la pauvreté. Si l'on considère que l'un des principaux arguments en faveur du renforcement de la participation politique des pauvres est le fait qu'ils peuvent introduire des connaissances particulières (de terrain) dans le processus politique, ne faut-il pas alors également réfléchir dans le sens d'une augmentation de la diversité des méthodes pour collecter cette information ? La méthode du dialogue entre associations de lutte contre la pauvreté et les autorités est-elle la seule valable en fonction d'une politique de lutte contre la pauvreté plus efficace ? D'autres manières sont-elles possibles ?

La pertinence de ces questions est renforcée par le fait que cette recherche empirique ne confirme pas l'un des obstacles théoriques à la mobilisation. Il s'agit de l'hypothèse selon laquelle la population exclue est hétérogène et que des intérêts divers sont en jeu, ce qui réduit sérieusement l'efficacité de son action. Nous ne retrouvons pas cette diversité d'intérêts dans notre enquête. On peut donc se poser la question de savoir si les associations interrogées ne rassemblent pas surtout un sous-groupe bien précis de pauvres. De plus amples recherches sur le profil des membres de ces associations seraient nécessaires afin de se prononcer sur cette question.

*Recommandation politique – Les autorités doivent stimuler les expérimentations en matière de rassemblement de connaissances de terrain. Les acteurs qui travaillent actuellement dans ce domaine doivent en recevoir la mission explicite. Mais les secteurs qui côtoient le secteur dit 'de la pauvreté' peuvent apporter une plus-value en la matière (comme les associations de quartier, l'aide sociale en général, les syndicats).*

### **9.3 L'incorporation menace-t-elle l'identité du mouvement ?**

Notre enquête a démontré que les autorités sont ouvertes au dialogue avec les associations de lutte contre la pauvreté. Parmi les pièges possibles, il existe le risque que le dialogue puisse être utilisé par des politiciens pour faire taire les associations. Une consultation sans lendemain peut être utilisée dans la suite du processus pour légitimer des mesures politiques en arguant que les associations de lutte contre la pauvreté ont participé et que les récriminations ultérieures importent peu ou sont dépassées. Il existe également un risque que la participation politique formelle devienne 'habituelle', et que l'influence politique se vide ainsi de son sens, se réduisant simplement à une excuse pour les décideurs pour ne pas prendre de mesures substantielles de lutte contre la pauvreté. Sans parler de l'indépendance des associations par rapport aux autorités...

*Recommandation politique – Les autorités doivent respecter et garantir l'indépendance des associations de lutte contre la pauvreté dans la réglementation ainsi que dans leur action.*

### **9.4 Une seule règle d'or pour l'avenir proche**

Ces zones de tension sont des paradoxes de la participation auxquelles il n'existe pas de réponses toutes faites : c'est aux associations, à la société civile et aux autorités de formuler des réponses à ces défis, d'abord séparément, en ensuite conjointement.